



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 janvier 2018

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente) **Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) (présent)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Christian DUBOURG – Patrice ECHINARD

La commission PSEM remercie toutes les instances et clubs ayant fait part de leurs vœux pour cette nouvelle année, et souhaite à tous chaleureusement une bonne et heureuse année 2018.

FUSION

Rappel : pour tous les clubs qui souhaitent fusionner, il est rappelé qu'ils doivent fournir un pré-projet écrit au district comprenant le développement du programme éducatif et ce avant le 31 mars. Il est également recommandé de venir rencontrer la PSEM afin d'éviter toutes erreurs administratives et vérifier le bon déroulement des échéances (article 39 des règlements généraux de la FFF).

- Projet de fusion ST GEORGES DE RENEINS / ENTENTE JEUNES VAUXONNE / US BEAUJOLAIS : notre commission PSEM sera représentée lors de votre réunion du 22 janvier à 19h00.

RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre LYON CROIX ROUSSE / FC LIMONEST U15 coupe de Lyon et du Rhône** : il est rappelé aux 2 équipes que les remplaçants doivent porter des chasubles sur les bancs et durant les échauffements. Bon respect de la feuille de route.

- **Rencontre FC SUD OUEST 69 / US MILLERY VOURLES U17 coupe de Lyon et du Rhône** : rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Le protocole de fin de match est obligatoire pour FC SUD OUEST 69 même si une rencontre se déroule sans incident.

- **Rencontre ST FONS CO / SP CLUB DU GARON U15 Coupe de Lyon et du Rhône** : rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Le protocole de fin de match est obligatoire pour l'équipe de ST FONS CO même si la rencontre se déroule sans incident.

- **Rencontre O ST QUENTIN FALLAVIER / AS MINGUETTES U17 coupe de Lyon et du Rhône** : il est rappelé à l'équipe de l'AS MINGUETTES que les chasubles pour les remplaçants sont obligatoires. Le club de ST QUENTIN doit faire respecter la sécurité durant la rencontre : aucun spectateur dans la cahute du délégué durant une rencontre.

- **Rencontre CHAPONNAY MARENNES / FC LYON U17 Coupe de Lyon et du Rhône** : rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Même si une rencontre se passe sans incident, le protocole de fin de match est obligatoire pour l'équipe de Chaponnay Marennes.

AUDITIONS

- **Lyon Croix Rousse le 08/01/2018** Mr Bruyère Président : comme vous a indiqué la commission PSEM, nous vous recommandons de suivre les conseils de la commission et nous sommes prêts à intervenir si la situation ne s'améliore pas. La PSEM a pris bonne note des résolutions proposées par le club. Nous restons à votre disposition pour une éventuelle formation sécurité au sein de votre club.

- **Féminines U18 MEYZIEU et ST DENIS EN BUGEY le 15/01/2018** : lecture est faite du courrier de ST Denis suite à la rencontre du 2 décembre contre Meyzieu. La commission PSEM rappelle les conséquences que peuvent avoir les échanges d'après match sur les réseaux sociaux. Si de tels incidents se reproduisent pour l'une ou l'autre équipe, le dossier sera transmis directement à la commission de discipline.



PV 371 DU JEUDI 18 JANVIER 2018

➡ QUESTIONNAIRE DISPOSITIF ETOILES

Retour des dossiers semaine 51 : AS VILLEFONTAINE – US LOIRE SUR RHONE

➡ COURRIER

Mr CHALA Nassim JAD U17 rencontre Savigny / FC Limonest qui félicite les 2 équipes pour le bon déroulement de la rencontre et remercie le club de Savigny pour l'excellent accueil.